

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 juillet 2022

Keolis renouvelé pour l'exploitation des transports publics de la Métropole bordelaise

- Bordeaux Métropole renouvelle sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau de transport public TBM. D'une durée de 8 ans, ce nouveau contrat débutera au 1^{er} janvier 2023.
- Résolument intermodal, le contrat comprend notamment :
 - la création de 2 nouvelles liaisons tramway en utilisant l'infrastructure existante et grâce à la pose d'aiguillages porte de Bourgogne, pour fluidifier le trafic,
 - la mise en service de 7 lignes de bus Express,
 - une progression de l'offre kilométrique de 13%,
 - un fort développement du transport à la demande (TàD), des navettes fluviales et de l'offre vélo (+20%).
- Keolis mettra en place à Bordeaux la première entreprise à mission du secteur de la mobilité.
- Les services opérés par Keolis seront par ailleurs aux standards les plus avancés en matière de développement durable. Ils permettront notamment une réduction de 80% des émissions de gaz à effet serre. Le Groupe obtiendra également la certification « Cap'Handéo », un engagement de la qualité d'accessibilité du réseau.
- Le chiffre d'affaires cumulé devrait s'élever à 2,2 milliards d'euros.

Marie-Ange Debon, Présidente du directoire : « *Le groupe Keolis, avec ses plus de 3000 collaborateurs au service de Bordeaux Métropole, est fier de poursuivre son partenariat pour accompagner le déploiement d'un service de mobilité sûr, innovant et durable à l'échelle du territoire. L'attractivité du réseau TBM et le rayonnement de la Métropole seront notamment renforcés par des nouvelles liaisons de tramways, un fort développement de l'offre multimodale et l'objectif de mettre en place la première entreprise à mission du secteur des transports.* »

« E » et « F » : deux nouvelles liaisons de tramway bordelais

Pour fluidifier et désaturer le réseau de tramway, Keolis propose notamment :

- de **créer deux nouvelles liaisons** (E et F) qui seront mises en œuvre en utilisant l'infrastructure existante grâce à l'installation de nouveaux aiguillages et équipements intelligents Porte de Bourgogne ;

- d'améliorer la fréquence sur la partie centrale du réseau (qui représente 25% des déplacements dans la métropole), **en réduisant à 2 minutes 30 le passage entre deux rames** (vs. 3 minutes).

Le Groupe a aussi conclu un partenariat stratégique avec Alstom afin de prolonger la durée de vie du tramway et **de fiabiliser le système d'Alimentation Par le Sol (APS), qui fut le premier mis en service dans le monde.**

Favoriser la multimodalité pour répondre au Schéma des Mobilités de la Métropole

L'offre de mobilité s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du Schéma des Mobilités adopté par Bordeaux Métropole, notamment en :

- **augmentant l'offre kilométrique de 13%**, répartie sur tous les modes avec une prépondérance sur le bus, et ceci pour optimiser les liaisons métropole/hors métropole
- **accompagnant la Métropole dans le développement de 7 lignes de bus Express**, pour répondre à des besoins de déplacements en première et deuxième couronnes
- en améliorant fortement la desserte des 18 gares métropolitaines (TER et RER Métropolitain).

La nouvelle offre intègre également :

- « FLEX' », **un service de Transport À la Demande** (déployé dès 2023) pour apporter des solutions complémentaires (desserte des gares TER de la presqu'île, de la zone de l'OIM Aéroport de Bordeaux et de l'ensemble de la métropole pendant la nuit).
- Une flotte **de 500 nouveaux vélos en libre-service (+20%) avec une « intelligence embarquée »**. À terme, une cinquantaine de nouvelles stations seront déployées.
- Un **service des navettes fluviales renforcé**, avec 4 nouveaux bateaux supplémentaires d'ici 2025, portant la flotte à 7 navires.
- **Une nouvelle application digitale dite MaaS¹ au service des usagers**, qui intégrera toutes les solutions de mobilité : recherche d'itinéraire multimodale, information voyageurs en temps réel, achat de titres, réservation de services de vélos en libre-service ou de TAD, réclamations...
- Keolis s'est parallèlement engagé sur une **forte progression des engagements de qualité de service**, notamment en termes de ponctualité et de fiabilité.

La première entreprise à mission du secteur de la mobilité

Keolis souhaite faire de *TBM* le réseau de transport public le plus avancé en France par ses engagements RSE, notamment en :

- atteignant le **niveau 4, le plus élevé, du Label « Engagé RSE »** ;
- obtenant la **certification « Cap'Handéo »**, garantie d'une qualité de service dans les transports, pour les personnes à mobilité réduite ;
- acquérant le **Label « GEEIS-Diversité »** du Bureau Veritas promouvant l'égalité professionnelle homme-femme et la diversité au sein de l'entreprise et bannissant toute forme de discrimination ;
- **réduisant de 80 % les émissions de gaz à effet de serre (GES)** sur le réseau.

¹ « Mobility as a service », service qui permet aux voyageurs de planifier, réserver et payer l'intégralité des modes de transports sur une même application.

Chiffres clés du réseau TBM actuel

- 4 lignes de tram, 77 km de voies et 130 rames
- 79 lignes de bus
- 279 bus GNV, 28 bus hybrides
- 3 navettes fluviales
- 2000 vélos, dont la moitié à assistance électrique
- 27 Parcs Relais
- 44 Mobibus, dédiés aux personnes à mobilité réduite
- Environ 3 000 collaborateurs (y compris les sous-traitants).

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 14 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com